

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Franche-Comté

**Décision n° 10474 du 1^{er} juillet 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Franche-Comté**

NOR : INTJ1413424S

Le commandant de la région de gendarmerie de Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22800 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325272S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2014:

Etienne, Renaud Nigend : 148 459 Numéro de livret de solde : 8 006 828

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} août 2014:

Magrit, Franck Nigend : 149 192 Numéro de livret de solde : 8 006 754

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2014:

Artaban, Sébastien Nigend : 226 286 Numéro de livret de solde : 8 084 300

Galmiche, Céline Nigend : 228 179 Numéro de livret de solde : 8 076 412

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} juillet 2014.

*Le colonel, commandant par suppléance
la région de gendarmerie de Franche-Comté,
commandant par suppléance le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,*

A. SEVILLA